

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2010-02

REUNION DU 8 AVRIL 2010

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009. Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2009 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 467 446,12 euros.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2009. Le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2009 comme suit :

- affectation complémentaire en réserve : 110 152,75 euros,
- affectation à l'excédent reporté : 357 293,37 euros.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2009 DRESSE PAR MADAME MASSIAS, RECEVEUSE. Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2009 par la Receveuse, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2010 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES. Le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour 2010 les taux d'imposition 2009, soit :

Taxe d'habitation : 13,00 %, Taxe foncière : BATI : 15,75 %, NON BATI : 96,50 %.

Le produit fiscal 2010 serait de 150 355 euros, et les allocations compensatrices de 13 921 euros.

Le Conseil Municipal rappelle que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2001.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010. Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2010. Le détail est communiqué ci-après.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS. Le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes : Ligue contre le cancer : 100 euros, Amicale des sapeurs-pompiers : 450 euros, Coopérative scolaire : 600 euros, Comité d'Animation Culturelle : 3 000 euros.

VENTE D'HERBE 2010. Dans le but d'entretenir les parcelles communales, le Conseil Municipal a décidé de recourir à la procédure de la vente d'herbe. Ce droit d'herbe, accordé pour un an, a été fixé à 77 euros par hectare.

OBJET : CLASSEMENT VOIRIE COMMUNALE. Le Conseil Municipal a décidé de revoir le classement complet de la voirie communale, qui date de 1964, en procédant :

- au déclassement des anciennes voies communales qui ont été délaissées au fil du temps et qui n'ont plus vocation à une circulation routière,
- au classement en voies communales des nouvelles voies entretenues desservant les nouvelles zones urbanisées.
- de soumettre à l'enquête publique préalable réglementaire le nouvel état de classement des voies communales (domaine public de la commune).

OBJET : FETE DU 14 JUILLET, PARTICIPATION AUX FRAIS DU REPAS ORGANISE AVEC LA COMMUNE DE RAVEL. Le Conseil Municipal a décidé de fixer la participation de la commune à la moitié des frais engagés.

OBJET : PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE DORE ET ALLIER DU COUT DE L'ADHESION A LA MISSION LOCALE DU SECTEUR DE COURNON BILLOM. Le Conseil Municipal a décidé de solliciter auprès de la communauté de communes Entre Dore et Allier, dans le cadre de l'exercice de sa compétence action sociale, la prise en charge des frais de l'adhésion à la mission locale de Cournon Billom, qui s'élèvent à 665 euros.

OBJET : ENQUETE PUBLIQUE EN VUE DU DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL. Le Conseil Municipal a décidé :

- de donner un accord de principe à la demande de Monsieur et Madame LABE qui souhaitent acquérir une parcelle entourant la parcelle cadastrée section ZV N° 81 leur appartenant, lieu-dit « chez Miallier ».
- de fixer le prix de vente du mètre carré à 8 € pour les cent premiers, et à 2,30 € au-delà
- que tous les frais relatifs à cette vente seront supportés par les acheteurs,
- de soumettre le projet à enquête publique, en vue du déclassement de cette partie du domaine public communal.

OBJET : ACHAT DE CHAISES ET DE TABLES POUR LA SALLE POLYVALENTE. Le Conseil Municipal a décidé de retenir la proposition des ETS ALTRAD MEFRAN, 16, avenue de la Gardie, 34510 FLORENSAC, pour un montant de 4 500,00 € HT, soit 5 282,00 € TTC.

.....*Le Conseil Municipal communique*.....

ETAT CIVIL 2009, RECTIFICATION.

Une erreur a été commise qui concerne les décès.

Le 13 février 2009 est décédée Madame Suzanne DELORME, habitant aux Boursis, et non Madame Suzanne DUTHEIL comme indiqué par erreur.

Nous prions son fils Jean-Claude de bien vouloir accepter nos excuses.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2010.

Le recensement 2010 s'est déroulé du 21 janvier au 20 février 2010.

Le Conseil municipal vous remercie pour votre participation et félicite Mademoiselle Magali LICHERON pour le travail effectué.

Les chiffres officiels seront connus en fin d'année ; 591 habitants ont été recensés.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945. Toute la population est invitée à participer à la commémoration du 65^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie qui aura lieu le samedi 8 mai à 11 heures, au monument aux morts.
Un vin d'honneur, servi à la mairie, clôturera cette manifestation.

PRET TERRAIN A COTE DU CIMETIERE. Le Conseil Municipal propose de mettre gratuitement à la disposition d'une personne intéressée pour en faire un jardin le terrain situé à côté du cimetière. Téléphonez au 04 73 68 30 76.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE DE LEZOUX.

A compter du 29 mars 2010 : **Jours d'ouverture** : du mardi au samedi inclus.
Horaires : 8 h 30 -12 h 30 / 13 h 30 -18 h 30

DECLASSEMENT DOMAINE PUBLIC.

Le Conseil Municipal a été saisi d'une demande d'achat d'une partie du domaine public communal.

Cette procédure est longue et doit être soumise à enquête publique ; dans le but de traiter globalement les demandes, nous invitons les habitants intéressés par l'achat d'une partie du domaine public à se manifester rapidement auprès de la mairie.

SEMERAP: CHANGEMENT D'ADRESSE.

La SEMERAP vous communique ses nouvelles coordonnées:
Adresse: SEMERAP, PEER, rue Richard Wagner, BP 60030, 63201 RIOM cedex
Téléphone: 04 73 15 38 38

INFORMATIONS DIVERSES

TOUR AUTO 2010 OPTIC 2000.

La 19^{ème} édition du Tour Auto Optic 2000, réédition en mode historique du tour de France automobile, passera à Bort l'Etang, route départementale 212, le mercredi 21 avril, selon l'horaire suivant : Billom 11H45 – Courpière 12H09.

Ce sera l'occasion d'admirer le plus beau musée automobile itinérant du monde ; des voitures de collection exceptionnelles : Ferrari, Porsche, Jaguar, Maserati, Aston Martin, Alfa Roméo, Lancia, ainsi que Renault 4 CV, Renault 5 Turbo, Citroën 11, Panhard, DB, Alpine A 110, CG, Delahaye...

CINEMA : prochaine séance, salle des fêtes : **mercredi 21 avril à 20 heures 30, LIBERTE**, avec Marc Lavoine, Marie-Josée Croze... Genre : drame.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT 2010, CLSH.

Le centre de loisirs du SIGEP ouvrira ses portes du 5 juillet au 30 juillet 2010 et accueillera les enfants de 6 ans révolus à 14 ans.

Le CLSH fonctionnera de 8 heures à 18 heures, du lundi au vendredi.

Les inscriptions tardives ne pourront être prises en compte qu'en fonction des places disponibles.

Les imprimés sont à retirer à la mairie, à partir du 3 mai 2010.

LE BUDGET PRIMITIF 2010

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général :	76 325,00 €
Charges de personnel :	103 630,00 €
Virement à la section d'investissement :	244 799,20 €
Autres charges de gestion courante :	73 665,00 €
Charges financières :	4 000,00 €
Charges exceptionnelles :	1 200,00 €
Dépenses imprévues :	15 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 518 619,20 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Excédent 2009 reporté :	357 293,37 €
Atténuation de charges :	10 000,00 €
Produit du service du domaine :	9 150,00 €
Impôts et taxes :	180 950,00 €
Dotations et participations :	131 460,00 €
Autres produits de gestion courante :	30 000,00 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 718 853,37 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

Déficit investissement reporté :	67 074,33 €
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées :	14 800,00 €
Dépenses imprévues :	30 000,00 €
Dépenses d'investissement : détail ci-dessous :	712 468,00 €
Achat matériel commune :	11 000,00 €
Plan de zonage d'assainissement :	18 000,00 €
Révision du document d'urbanisme :	30 000,00 €
Restauration façades église :	165 000,00 €
Aménagement du centre bourg, solde :	91 468,00 €
Locaux services techniques :	300 000,00 €
Terrain de jeux multisports :	85 000,00 €
Travaux bâtiments scolaires :	4 000,00 €
Signalisation hameaux :	8 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 824 342,33 €

INVESTISSEMENT RECETTES

Virement de la section de fonctionnement :	244 799,20 €
Dotations :	180 152,75 €
Subventions d'investissement :	399 078,38 €
Opérations d'ordre de transfert entre section :	312,00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 824 342,33 €